Journal de Roubaix

Cinquante-deuxième année. — N° 155.

Directeur-propriétaire : ALFRED REBOUX

MARDI 4 JUIN 1907

TARIF D'ABONNEMENTS — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements : Trois mois..... 5 francs; Six mois..... 9 — ; Un an..... 16 — ; Autres Départements et l'Etranger le port en sus. Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

5 Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION : ROUBAIX : 71, Grande-Rue ; TOURCOING : 5, rue Carnot

ÉDITION DU MATIN

5 Centimes

ABONNEMENTS & ANNONCES — A Roubaix..... Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71 ; A Tourcoing..... Aux bureaux du journal, rue Carnot, 5 ; A Mouscron..... Chez M. Henri Leroux, rue de la Station ; A Paris et à Bruxelles Dans les agences de publicité. Se vend à Paris dans toutes les Bibliothèques des gares et dans les principaux Bisquets.

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ
Universellement reconnu le meilleur

Imposante manifestation à Tourcoing contre la suppression des processions

BULLETIN

2 juin.

Plus de 200.000 viticulteurs ont pris part au meeting de Nîmes.

∴

La grève des inscrits maritimes se généralise. De nouveaux équipages se sont joints au mouvement.

∴

Le Président de la République inaugurera, le 29 juin, l'Exposition de Bordeaux.

∴

Cet après-midi a été couru à Chantilly le prix du Jockey-Club. Il a été gagné par Mordant, *appartenant à M. Ephrussi.*

∴

Les élections bavaroises donnent une forte majorité au centre catholique.

∴

De nouveaux attentats ont eu lieu en Russie.

∴

A Tourcoing, les catholiques en grand nombre ont manifesté contre la suppression des processions.

∴

Une déposition importante se rapportant au crime de Croix, a été faite à Bruxelles par l'un des inculpés, arrêté récemment.

LA CRISE VITICOLE

Meeting formidable à Nîmes

Deux cent mille personnes manifestent Un cortège monstre. -- Allocutions et discours

Nîmes, 2 juin. — Une grande animation n'a cessé de régner pendant toute la nuit à Nîmes, où de nombreux trains réguliers et supplémentaires n'ont cessé d'amener des manifestants avec drapeaux, pancartes, clairons et tambours. C'est comme l'exode général de tous les cantons et de toutes les communes.

La ville est entièrement pavoisée où défilent, sans cesse, les délégations que le public acclame. On peut, sans exagération, évaluer à 200.000 le nombre des manifestants venus soit par trains, soit en véhicules divers, soit à pied.

L'arrivée de M. Marcellin Albert sur l'esplanade où doit se tenir le meeting a été saluée de longues acclamations.

LE DÉFILÉ

Le comité d'organisation du meeting d'accord avec la municipalité avait arrêté un ordre de marche pour le cortège, mais à la suite d'une intervention du comité d'Argeliès tout a changé au dernier moment.

Ce comité qui dirige le mouvement ne veut ni de corps constitués ni de personnalités politiques figurant dans le cortège.

Dès midi et demi, les délégations se rangent au point de concentration. A une heure, le signal de départ est donné et l'immense cortège s'ébranle. La foule applaudit et salue de ses vivats chaleureux les drapeaux des délégations et les banderoles portant les inscriptions les plus diverses.

Le cortège qui s'étend sur une longueur de plus de deux kilomètres, fait le tour de la ville au milieu d'une animation extraordinaire. Une ovation est faite à Marcelin Albert qui a à ses côtés le maire de Nîmes; sur son passage, les tambours et clairons battent et sonnent aux champs.

LES DISCOURS

A 2 heures, la tête du cortège arrive au rond-point de la place de la République, où une tribune est dressée. La foule massée en cet endroit est immense.

Le docteur Couzet, maire de Nîmes, prend le premier la parole. Il salue au nom de la ville de Nîmes, les viticulteurs des départements méridionaux, mais pour proclamer leur droit à la vie, il assure qu'après ces démonstrations pacifiques, il faudra bien qu'on entende la voix du Midi.

M. Maroger de Rouville, président de la Société d'agriculture du Gard, parle ensuite et conseille de continuer la lutte par tous les moyens légaux.

Après lui, M. Marcelin Albert expose la situation misérable des vignerons qui se lèvent pour leur défense. Il espère que les sacrifiés d'hier seront les satisfaits de demain. Les paroles de l'orateur sont fréquemment applaudies.

M. Bourges, vice-président du Comité d'Argeliès, et Ferroul, maire de Narbonne, continuent la série des discours.

Le dernier des orateurs, après avoir critiqué le projet de loi Caillaux, rappelle que les viticulteurs ont fixé le 10 juin, comme dernière échéance. Ce jour-là, dit-il, si rien n'a été fait pour nous, nous tiendrons nos promesses, et moi je quitterai l'Hôtel de Ville de Narbonne. Aussitôt après les discours, la dislocation commence et la foule immense des manifestants regagne la gare.

UN INCIDENT A PERPIGNAN

Perpignan, 2 juin. — Hier soir, vers neuf heures, trois cents personnes environ se présentaient à la gare pour prendre le train à destination de Nîmes. Les agents de police de service téléphonèrent au poste pour demander main-forte, et quatre de leurs camarades arrivèrent. Mais ils ne purent empêcher les manifestants d'enfoncer la porte de la salle des bagages qui s'ouvre sur le quai intérieur et d'envahir la gare. Le train de Prades, qu'on prit pour un train spécial à destination de Nîmes, fut pris d'assaut. Mais après une heure d'attente dans les wagons, les manifestants redescendirent avec l'intention de monter dans le rapide de Cerbère. Fort heureusement le chef de gare eut l'idée de faire stopper le rapide au disque avancé, où il resta pendant une demi-heure.

Sur ces entrefaites arrivèrent une douzaine de gendarmes qui, avec l'aide des agents de police, firent passer la foule du quai n°2 sur le quai n° 1, et le rapide put entrer en gare. Lorsque les voyageurs eurent pris place dans ce train, on fit descendre tous ceux qui n'avaient pas de billet. Une fois le rapide parti, on fit évacuer la salle, où des dégâts assez importants avaient été commis.

LES VIGNERONS JURASSIENS

Lons-le-Saulnier, 2 juin. — 2.000 vignerons jurassiens ont manifesté à Arbois. Plusieurs orateurs, dont MM. Chapuis et Dumont, députés, ont pris la parole. Plusieurs vœux pour demander la protection de la viticulture ont été adoptés à l'unanimité.

INFORMATIONS

Deux ministres à Pau. — Banquet et palmes traditionnels

Paris, 2 juin. — MM. Picquart et Barthou sont arrivés ce matin pour assister à l'inauguration d'un stand. Après la visite du stand et le concours d'honneur, a eu lieu un banquet auquel assistaient toutes les notabilités de la région. Au dessert, les discours de circonstance ont été prononcés et la fête s'est terminée par une abondante distribution de palmes académiques.

La maison de Jeanne d'Arc

Orléans, 2 juin. — M. Courtin-Rossignol, a reçu de Londres, une dépêche ainsi conçue : « Je désire acheter la maison de Jeanne d'Arc pour l'emporter en Amérique; faites-moi connaître le prix par câble. »

Le maire n'a pas répondu; hier, il a reçu par lettre, une nouvelle demande.

Un buste de Charles Gounod, à Saint-Cloud

Paris, 2 juin. — M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, a inauguré à Saint-Cloud, un buste de Charles Gounod.

La Fête-Dieu à Paris

Paris, 2 juin. — La Fête-Dieu a été célébrée en grande pompe dans les églises de Paris. La foule des fidèles était considérable.

La hausse des blés

La *Petite République* annonce qu'en présence des fluctuations alarmantes que subit le marché des céréales en ce moment, M. Ruau, ministre de l'agriculture, vient d'y donner une enquête afin de rechercher les raisons de la hausse des blés.

Le congrès international des anarchistes

Rotterdam, 2 juin. — Le gouvernement hollandais a défendu le congrès international des anarchistes qui devait se tenir à Amsterdam le 26 août prochain. Les journaux socialistes-radicaux annoncent que le congrès se tiendra à Luxembourg.

Une accusation retentissante

Londres, 2 juin. — La « National Review » produit contre le gouvernement une accusation qui cause un grand retentissement. Elle affirme qu'un emprunt de cinq millions de livres au taux dérisoire de 1 % a été consenti au général Botha par lord Elgin, ministre des Colonies, à condition que les 8.000 Chinois, dont le contrat expire cet été, seront rapatriés.

L'Observer de ce matin déclare que le gouvernement ne peut pas rester sous le coup de cette accusation; des explications sont nécessaires.

Les élections bavaroises

Munich, 2 juin. — Les élections au Landtag bavarois ont donné les résultats suivants : Le centre catholique obtient 99 sièges; les libéraux 25; les agrariens 19; les socialistes 20.

La nouvelle Chambre comptera ainsi 163 députés au lieu de 159. Le centre perd 3 sièges, les agrariens 1; les libéraux gagnent 2 sièges, les socialistes 8. La majorité du centre, reste, comme on voit, considérable.

PRÉVOYANCE ET MUTUALITÉ

L'assemblée générale de la Ligue nationale de la prévoyance et de la mutualité

Paris, 2 juin. — La Ligue nationale de la prévoyance et de la mutualité a tenu aujourd'hui son assemblée générale à la mairie du 6e arrondissement, sous la présidence de M. Lourties, vice-président du Sénat.

Après une remarquable allocution du président relative à la révision de la loi mutualiste, M. Cheysson, membre de l'Institut, a vivement intéressé l'assemblée par une étude d'hygiène sociale. M. Emile Deruelle, trésorier, a rappelé que le capital de la ligue, libre de toute dette, dépasse actuellement 61.000 francs. M. Jules Arboux, secrétaire général, a fait connaître, en présentant son rapport habituel sur la situation morale, que le recrutement de l'association s'est accompli cette année dans des conditions particulièrement heureuses et qu'il a été donné plus de soixante consultations aux sociétés par les actuaires et les jurisconsultes de la ligne.

M. Bonnevay, député du Rhône, a exposé son très intéressant projet relatif à la disponibilité des intérêts du fonds communs à introduire dans la loi des retraites.

Enfin, le docteur Leroux, médecin en chef du dispensaire Furtado-Heine, a traité des rapports de l'assistance médicale avec la mutualité.

DANS NOS PORTS

LA GRÈVE GÉNÉRALE DES INSCRITS MARITIMES

Le trafic suspendu. -- Bagarres sans gravité

Marseille, 2 juin. — Les quais de la Joliette sont absolument déserts ce matin. Tous les navires arrivés hier ont désarmé. Sur la demande de la Compagnie Touache, un détachement de marins de l'Etat était arrivé ce matin pour embarquer à bord de l'« Isly », dont le départ était fixé à aujourd'hui pour Bizerte et Tunis. Les officiers de ce paquebot ayant refusé de partir, l'« Isly » est resté dans le port.

Les troupes de la garnison sont consignés en prévision d'incidents.

A BORDEAUX

Bordeaux, 2 juin. — La situation à Bordeaux est la suivante : Les rôles de neuf steamers sont déposés. Le nombre exact des gabares ayant déposés les leurs à la marine est de dix. Enfin, ce matin, ceux du personnel de la Compagnie Bordeaux-Océan ont été remis, mettant à terre 131 inscrits.

Aucun navire n'est parti aujourd'hui. Une seule arrivée est signalée. Le calme est complet.

A SAINT-NAZAIRE

Saint-Nazaire, 2 juin. — Au cours d'une réunion tenue ce matin à la Bourse du Travail et à laquelle assistaient dix-huit cents inscrits maritimes, M. Gauthier, secrétaire de la Bourse du Travail, a annoncé l'adhésion de l'Association fédérative des capitaines au long cours à la grève générale.

AU HAVRE

Le Havre, 2 juin. — Ce matin des grévistes se sont rendus à la Poissonnerie pour surveiller la vente du poisson. Seuls les pêcheurs sortis depuis plus de trois jours ont touché le prix de leur vente; les autres, qui avaient violé les conventions, n'ont rien touché. Le produit de la vente en ce qui les concerne a été saisi par le Comité de la grève. A la suite de ce fait, une bagarre a eu lieu entre pêcheurs grévistes et non grévistes.

La délégation nommée hier par le Comité des gens de mer est partie à midi pour Paris.

Paris, 2 juin. — La Compagnie Transatlantique vient de traiter avec la grande Compagnie de Navigation allemande, La Hambourg American Line, qui va envoyer au Havre un de ses grands navires pour prendre les nombreux passagers qui n'ont pas pu partir samedi dernier.

A CHERBOURG

Cherbourg, 2 juin. — Une réunion générale des inscrits maritimes a eu lieu ce matin à la Bourse du Travail. La grève a été votée à l'unanimité, moins sept voix.

A PORT-VENDRES

Port-Vendres, 2 juin. — Par suite de la grève des inscrits maritimes, le « Parsa », qui fait le service de Port-Vendres à Alger, ne partira pas cet après-midi. Le calme est complet dans les ports du littoral roussillonnais.

A TOULON

Toulon, 2 juin. — On sait que les inscrits ont saisi hier, aux Halles plusieurs centaines de kilos de poisson pour en empêcher la vente. A la suite de cette intervention, les pêcheurs ont déposé aujourd'hui leurs rôles et se sont engagés à ne plus prendre de poisson.

Des mesures sont prises pour l'envoi de détachements de marins de l'Etat à Marseille. Quelques bagarres se sont produites entre grévistes et inscrits non grévistes, surpris travaillant à terre.

Devant l'attitude de l'état-major de l'« Isly », la Compagnie a déposé une plainte entre les mains de M. Penissat, administrateur en chef de la marine; en même temps, elle a sollicité des officiers pour assurer le départ de son navire.

On confirme au bureau de la marine que des plaintes ont été déposées pour désertion contre les marins de certains bateaux.

UNE NOTE DU COMITÉ DES ARMATEURS

Paris, 2 juin. — Le comité des armateurs de France fait la communication suivante :

« Un journal du matin insinue que la grève des Inscrits aurait été suscitée par certains armateurs désireux de causer des ennuis politiques au gouvernement. Cette insinuation est controuvée. »

Una manifestation syndicaliste à Paris

UN MEETING AU MANÈGE ST-PAUL
M. JAURÈS DÉFEND les ANTIMILITARISTES

Paris, 2 juin. — La C. G. T. et l'Union des Syndicats de la Seine ont organisé cet après-midi au manège Saint-Paul, un meeting de protestation contre les arrestations de M. Yvetot, Marck, Torton, Lévy et Bousquet. A trois heures, M. Jaurès prend la parole. Il déclare qu'il a voulu protester avec les syndicalistes contre des arrestations scandaleuses.

Avant de quitter la tribune, l'orateur annonce qu'il prendra la parole mercredi, à la cour d'assises, où viendra le procès des antimilitaristes, en faveur des inculpés.

M. Sembat, à son tour, annonce qu'il déposera en faveur des antimilitaristes. A la sortie, il y avait un important service d'ordre.

EN RUSSIE

Une bombe à Saint-Pétersbourg

Saint-Pétersbourg, 2 juin. — Une bombe a éclaté la nuit dernière dans la rue de l'Equipage, près d'une maison habitée par des policiers et des gendarmes. Il n'y a eu aucune victime.

La série rouge

Saint-Pétersbourg, 2 juin. — M. Iseyeff, juge suppléant a été assassiné aujourd'hui par un ouvrier. Son assassin a été arrêté à Sossnowka.

Un ouvrier a tué hier soir un ingénieur.

FAITS DIVERS

UN HOMME ATTEINT DE LA RAGE A LYON

Lyon, 2 juin. — M. Mignot, verrier, était dans son jardin, lorsque tout à coup le malheureux s'est levé en proie à une sorte d'accès de fièvre, et, se dirigeant vers la barrière du jardin, il a cherché à mordre un de ses camarades qui se trouvait de l'autre côté.

Ce dernier a appelé des voisins, et avec leur aide, il a réussi à maîtriser le malheureux, qui se débattait avec énergie, cherchait à mordre, et criait, à chaque instant : « Je vais vous mordre ! Faites attention, je vais vous mordre ! »

L'enragé a été immobilisé et on fait prévenir les gardiens de la paix qui ont mandé d'urgence l'ambulance urbaine.

La victime avait été mordue, il y a quatre mois, par un chien du quartier, qui, depuis cette époque, n'a donné aucun signe de rage.

UN BALLON EN FEU

Rome, 2 juin. — Ce matin a eu lieu, en présence des Souverains et à l'occasion de la fête nationale, l'inauguration du concours national de tir. La fin de la cérémonie a été marquée par un accident : Un ballon militaire faisait une ascension à la hauteur de trois cents mètres. Le temps était menaçant.

A la suite d'une décharge électrique, le ballon a pris feu. C'est au milieu d'une immense émotion qu'on l'a vu tomber rapidement à terre. Le capitaine Ullivelli, qui montait le ballon, a été recueilli et transporté à l'hôpital, où il est arrivé mourant.

Les Souverains ont été péniblement impressionnés par cet accident. Le Roi s'est rendu à l'hôpital et est resté une demi-heure auprès du capitaine Ullivelli.

Rome, 2 juin. — Le capitaine Ullivelli est mort cet après-midi. Il s'était, dans sa chute, brisé l'épine dorsale.

UN OFFICIER DE PAIX VICTIME DE SON DEVOUEMENT

Paris, 2 juin. — M. Monnot, officier de paix du 9e arrondissement, ayant appris qu'un commencement d'incendie s'était déclaré dans son quartier, s'est rendu au-devant de l'automobile des sapeurs-pompiers dont l'arrivée était annoncée. Lorsque la voiture s'approcha de lui, il voulut y monter sans qu'elle s'arrêtât; le pied lui manqua, il roula à terre et l'automobile lui passa sur les jambes. Il a été transporté dans un état très grave à l'hôpital Lariboisière.

M. Monnot a la jambe broyée, une fracture de l'humérus et des contusions sur diverses parties du corps.

Paris, 2 juin. — M. Monnot est mort à dix heures et demie.

DÉTOURNEMENTS A LA RECETTE PRINCIPALE DE CAEN

M. Lepetit, commis des postes, faisant fonctions de secrétaire de M. Bellat, receveur principal de Caen, a été arrêté à son domicile, rue Saint-Jean, où sa femme tient un commerce de modes très achalandé dont les époux Lepetit se sont rendus acquéreurs il y a environ deux ans. Lepetit est inculpé de faux en écritures et de détournements atteignant jusqu'à ce moment le chiffre de 46.000 francs.

Les irrégularités ont échappé à l'inspection des finances qui, après avoir passé plusieurs jours à vérifier la comptabilité, avait félicité le receveur. C'est un inspecteur de la direction du Calvados, M. Feret du Longbois, qui, il y a deux jours, s'en aperçut, et après avoir passé la nuit à examiner les registres, signala le fait. Le receveur, M. Bellat, qui était sur le point d'être nommé par avancement à Nantes, est provisoirement suspendu et un commis principal est installé à sa place.

VOYAGE PÉRILLEUX

New-York, 2 juin. — Profitant de l'arrêt d'un express, un garçonnet s'amuse à grimper sur le chasse-pierres de la locomotive. Le train se met en marche. Il fait 95 kilomètres à l'heure et a déjà parcouru 70 kilomètres quand le mécanicien aperçoit le gamin et stoppe. L'enfant, retiré de sa fâcheuse position, n'a pas la moindre égratignure.

Importante Manifestation

A TOURCOING
contre la suppression des processions

Le « Credo » sur la place de la République. -- La Bénédiction. -- 150 gendarmes y assistent. -- Autres manifestations. -- On proteste devant la demeure de M. le Maire. -- A Notre-Dame La procession quand même !

Comme il fallait s'y attendre, un nombreux public tourquennois a protesté, dimanche, contre la suppression des processions. Les catholiques se sont livrés à une manifestation d'un caractère tout pacifique d'ailleurs, mais qui a revêtu de ce fait, une physionomie particulièrement imposante, qui n'a pas laissé d'impressionner vivement ceux qui en ont été témoins et parmi eux, quelques-uns venus à Tourcoing en simples curieux.

L'ASPECT DE LA VILLE

On sait que des manifestes, que nous avons publiées intégralement avaient été distribués en ville, invitant les catholiques à pavoiser comme aux jours de sortie du Saint-Sacrement.

Cet appel avait été entendu. Dans presque toutes les rues, dès les premières heures de la journée, nous voyons partout, bannières, oriflammes unis aux drapeaux tricolores. Il en est ainsi au boulevard Gambetta, place Thiers, rues Faidherbe, Carnot, de Tournai, des Orphelins, Nationale, places de la République et Charles-Roussel, Grande-Place, rue Saint-Jacques, de Lille, des Ursulines, ces dernières sont particulièrement remarquables par le grand nombre de bannières arborées.

Il en est de même dans les rues des quartiers éloignés : Blanc-Seau, Croix-Rouge, etc., etc. On aurait pu se figurer réellement que le cortège traditionnel de la Fête Dieu allait continuer de se dérouler.

Il y avait du reste une grande animation en ville pour laisser croire que rien n'était modifié aux coutumes et que rien du passé n'était aboli.

LE SERVICE D'ORDRE

Cependant l'arrivée par les premiers trains des 150 gendarmes qu'un télégramme de la municipalité avait réclamés à la préfecture, dans la soirée de samedi, indiquait bien qu'il y avait quelque chose de changé. De plus, de bonne heure, toute la police locale était sur pied.

Un service d'ordre très important avait été organisé dont la direction avait été confiée à MM. Delattre et Rougeron, commissaires de police, Lebas, capitaine de gendarmerie à Roubaix et La-

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

N° 115.

CŒUR D'ENFANT

par CHARLES DE VITIS

TROISIEME PARTIE

AU PAYS DES TSARS

Quand elle arriva, elle fut immédiatement introduite près de l'archimandrite.

— C'est vous ! ma chère Graciette, je vous croyais à l'étranger. Ne m'avez-vous pas écrit que vous alliez en France, voir votre sœur et votre tante ? Et depuis, plus de nouvelles.

— Hélas ! mon père, je vous en apporte, des nouvelles, et elles sont bien tristes.

— Vraiment, ma pauvre enfant ?

Tout ce qu'il y a de plus lamantable à raconter.

— Vous m'effrayez. Eh quoi ! le malheur se serait abattu sur vous à ce point ?

— Au point, mon père, que vous ne pouvez soupçonner.

— Oh ! j'ai hâte de savoir et de tâcher d'y remédier, dans la mesure de mes moyens.

— Vous ne le pourrez guère, mon bon père. Seulement j'aurai besoin de vos conseils. Vous pourrez, sans doute, m'apporter quelques éclaircissements.

— Dites-moi tout.

— Tout, oui. Plût au Ciel que je vous eusse tout dit, que je fusse venue vous trouver avant !..

— Avant ?..

— Be me marier.

— Vous êtes mariée, Graciette ! et je ne l'ai pas su !

— Non ! je ne pouvais pas vous le dire, ni le révéler à personne.

— Etrange chose ! Et dans quelles conditions cette affaire si importante a-t-elle été conclue ?

— Dans les conditions les plus extraordinaires.

— C'est-à-dire ?

— C'est-à-dire que mon mari a exigé le secret absolu.

— Attendez ! attendez ! Votre pauvre père était venu me voir pour me parler d'un jeune étranger, d'un secrétaire d'ambassade qui avait jeté les les yeux sur vous, Graciette.

— Il s'agit précisément de lui, mon père.

— Je m'en doutais.

— Mon père vous avait parlé ? Je me souviens, en effet, qu'un jour il était parti pour Troitsa, après l'aveu qu'il avait sollicité de ma part. Quand il revint, il était inquiet, préoccupé. Il ne me dit rien, mais il souffrait visiblement. Le pauvre papa était miné depuis longtemps par une maladie de cœur. Sans doute ce que vous lui avez conseillé ne concordait pas avec son sentiment secret. Je lui avais révélé mon amour ; il était balancé entre le désir de faire mon bonheur et celui de suivre vos conseils. Le combat intérieur qui se livrait en lui amena la catastrophe que vous savez.

— Et jamais il ne s'est ouvert à vous, sur cette question ?

— Jamais, non. C'est-à-dire qu'au moment de mourir il tenta de me détourner de mon projet, mais il n'insista pas. Au demeurant, je restai libre et j'usai de ma liberté.

— Pauvre ! pauvre enfant !

— J'ai pourtant été heureuse, mon père ; je l'aimais tant.

— Qui ?

— Mon mari.

— Comment l'appelle-t-on ? J'ai oublié.

— Le comte Hugues d'Anouville.

— Mais, enfin, pourquoi a-t-il exigé le silence sur cette union ?

— Parce qu'il disait que son père était opposé à un pareil mariage, parce que celui-ci voulait sauvegarder l'avenir de son fils et lui trouver un riche parti. Il y avait aussi une raison qui m'était personnelle.

— Laquelle ?

— J'étais en deuil. J'avais perdu mon père depuis trop peu de temps ; je ne pouvais me marier si tôt. D'un autre côté, je souffrais de ma solitude, j'étais affreusement abandonnée.

« Un mariage arrivait à point pour combler l'immense vide de mon cœur ; mais il fallait que ce fût un mariage secret.

Le père Démiane était rêveur.

Il demanda :

— Où avez-vous connu M. d'Anouville ?

— Je l'ai vu pour la première fois aux fêtes du couronnement.

— Oui, c'est vrai. Et après ?

— Il est venu à Izmailovo, prendre de mes nouvelles ; mon père l'a reçu.

— Ensuite ?

— Je l'ai revu dans le train qui m'amenait à Moscou chez la générale Réline ; puis à Moscou même, lorsque je sortais pour aller à l'église ou faire quelques courses ; puis, il est venu de nouveau à Izmailovo, chez moi, et m'a demandé ma main.

— Et où le mariage a-t-il été célébré ?

— A Voznessenskoïe.

— Voznessenskoïe ? Pourquoi ?

— Il avait loué là une maison pour nous. C'est le pope de l'église de la localité qui a béni notre union.

— Quel homme est-ce ?

— Un prêtre de village, pauvre, besogneux.

— Comment l'appelle-t-on ?

— Le père Pierre.

— Je le connais. Ce n'est pas un mauvais homme, mais il est chargé de famille et, pour de l'argent...

— Que voulez-vous dire, mon cher père ?

— Attendez ! Les publications de bans ont été faites ?

— Je ne sais.

— Hum ! Et quels témoins aviez-vous ?

— Deux marchands inconnus.

— Maintenant, une question capitale. Répondez-moi bien, Graciette. Vous êtes-vous présentés tous les deux, votre mari et vous, à Moscou ou à Pétersbourg, au consulat français, pour y faire légaliser votre union ?

— Nullement.

— Voilà un singulier mariage pour un Français qui épouse une Russe. Je vais vous mettre le texte de la loi française sous les yeux. Patientez un instant ; je vais chercher, dans notre bibliothèque, un Code Napoléon ; vous lirez vous-même.

L'archimandrite sortit.

La jeune femme sentait une grande inquiétude l'envahir. Elle ne s'y méprenait pas. Elle voyait bien qu'on allait lui prouver que son mariage était nul.

Depuis longtemps elle était habituée au malheur.

Mais elle lutterait, elle lutterait jusqu'à la fin. Elle avait du sang de soldat dans les veines.

Le père Démiane revint avec un gros volume.

Il l'ouvrit :

— Tenez, mon enfant, lisez ceci.

Il indiquait du doigt un passage.

« Du mariage contracté en pays étranger :

« L'article 170 du code civil déclare valable le mariage contracté en pays étranger entre Français et étrangers, s'il a été célébré dans les formes usitées dans le pays, pourvu qu'il ait été précédé des publications prescrites par l'article 63, au titre des actes de l'état-civil.

« L'inexécution des conditions sous lesquelles l'article 170 du code civil valide les mariages contractés en pays étranger entre Français (ou Français et étrangers) opère la nullité des mariages qui n'offrent pas l'accomplissement de ces conditions. Ainsi est nul le mariage contracté en pays étranger s'il n'a pas été précédé de publications. (Arrêts de la cour de Paris, du 19 décembre 1827 et 30 mai 1829, etc. Sirey, t. 20, 2e partie, p. 178 et 179).

« Dans les trois mois après le retour du Français, sur le territoire français, l'acte de célébration du mariage contracté en pays étranger doit être inscrit sur le registre public des mariages, du lieu de son domicile. (Code civil, article 171.)

— Vous saisissez ? fit le père Démiane... »

La jeune femme baissait la tête.

— Il n'y a pas de mariage civil en Russie, reprit-il ; il n'y a qu'un mariage religieux. Cela pour les Russes.

« Pour les étrangers, ou pour deux personnes dont l'une est Russe et l'autre Française, par exemple, ce mariage religieux est valable aussi, pourvu que certaines prescriptions soient observées, prescriptions voulues par la loi française ».

— Première formalité ; la publication des bans. Elle a été omise ;

« Deuxième formalité : la légalisation du mariage devant le consul de France. Elle a été omise ;

« Troisième formalité : la transcription de l'acte de célébration dans les registres publics français. A-t-elle eu lieu ? Je ne sais...

« M. d'Anouville vous écrit-il ?

— Il a cessé de le faire depuis cinq mois.

— Cela confirme ce que je craignais. Il vous a trompée, Graciette.

— Je n'ai donc été que sa maîtresse ?

L'archimandrite ne répondit pas, mais il jeta un regard plein de pitié et d'affection sur la fille de son ami.

(A suivre).

CARTES-GUIDES CAMPBELL pour Chasseurs, Cyclistes, Touristes, les plus pratiques, les plus claires, les mieux documentées. En vente à la Librairie du « Journal de Roubaix ». 22915